

Séance du Conseil Municipal du 18 décembre 2020

Date de la convocation : 14/12/2020

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Absents excusés : Richard PAJOT, Pauline ROUSSELOT

Absent : Jacky ALBERT

Pauline ROUSSELOT a donné pouvoir à Marina AMELINEAU.

Secrétaire de séance : Chloé DAGOIS

Réaménagement et extension de la salle communale et réfectoire

Demande d'une aide auprès de la Région (Pacte pour la ruralité - Fonds école) : 20% du montant des travaux HT ;

Le Département a lancé une opération « Contrat Vendée Territoires – Aide de transition 2021 »

La subvention attribuée à la commune serait de 15 74236 €. M. le Maire a sollicité le Département pour avoir un double financement pour le projet de la salle communale : 15 742,36 € + 59 753 (déjà accordé pour le projet).

Affaires scolaires – Avenant à la convention d'entente intercommunale pour la fabrication et la fourniture de repas de restauration collective scolaire

A compter du 01/01/2021, Grosbreuil rejoint cette coopération entre communes (Talmont St Hilaire/Poiroux/St Hilaire la Forêt) et certains établissements scolaires extérieurs privés et publics)

Eric JADEAU, Alain TOSCAN et Chloé DAGOIS représenteront la commune au sein de la conférence intercommunale.

Exonération des loyers de décembre 2020 et janvier 2021 – Bar de La Forêt

Le conseil municipal, à la majorité des membres présents et représentés (2 abstentions) accorde la remise gracieuse des loyers de décembre 2020 et janvier 2021, à Mme Barigault, exploitante du bar de La Forêt, afin de soutenir son commerce dont l'activité est impactée par l'obligation de fermeture, liée au Covid-19.

Questions diverses

Conseillers locaux Vendée Eau

Vendée Grand Littoral a la compétence « Eau » et adhère à Vendée Eau. Marina KERGUEN représentera la commune au siège du conseil local.

Syndicat Intercommunal Education Enfance Jeunesse (SIEEJ)

Le SIEEJ soutient financièrement l'association « les 4 Saisons », accueil de loisirs. Une convention a été conclue en 2015 avec le SIEEJ (Jard/Mer et St Vincent/Jard) et 4 communes, Longeville/Mer, Le Bernard, Avrillé et St Hilaire la Forêt. Ces 4 communes versent une subvention (25% des charges) aux 4 Saisons. Ainsi, les familles de ces communes bénéficient du même tarif que celles de Jard/Mer ou St Vincent/Jard qui, à elles deux, supportent 75 % des charges.

Une nouvelle convention doit être signée avec pour but de rééquilibrer les participations de chaque commune. Lors de la réunion du 16/12/2020, les élus des 6 communes ont donné un accord de principe pour une participation à 60 % pour Jard/Mer et St Vincent/Jard et 40 % pour les 4 autres communes.

Travaux réseau EP suite aux précipitations du 11/06/2020

Suite au rapport des experts, la canalisation passera par le terrain communal. Les frais seront partagés entre la commune et le propriétaire de la maison sise au n° 5, rue de Lattre de Tassigny.

Maison 4, rue de la Vineuse en Plaine

3 avis de valeur ont été situés entre 105 000 et 128 000 €. Le conseil municipal autorise le maire à faire une proposition d'achat à 100 000 €. La commission Bâtiments devra ensuite se réunir pour étudier le projet de démolition et de réaffectation du terrain (462 m).

Dépôt sauvage de pneus

Forêt de La Courolle : 70

Route du Poteau : 30

Crassule de Helme

Rappel : Plante originaire de Nouvelle Zélande qui envahit le lavoir de La Courolle et ses cours d'eau. Les travaux de nettoyage seront réalisés au 1^{er} trimestre 2021. Coût des travaux : 6 000 €, la Communauté de Communes prendra en charge une partie.